



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

2141 - Agence de développement
touristique du Bas-Rhin

**Organisation du premier "slow up" Alsace -
Evénement phare de la démarche "Alsace à Vélo"
et des soixante ans de la Route des Vins d'Alsace**

Rapport n° CP/2013/398

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule développement touristique

Résumé :

Le présent rapport a pour objet la contribution financière du Département à l'organisation du 1er slow Up Alsace porté par l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin.

La stratégie touristique 2012-2014, validée en juin 2012 par les assemblées plénières des Départements et de la Région Alsace, identifie le développement du cyclotourisme et de l'oenotourisme comme objectifs prioritaires.

C'est ainsi que la démarche « Alsace à Vélo », conjuguée aux « 60 ans de la Route des Vins », est à l'initiative de l'organisation d'un événement majeur programmé le 2 juin 2013 (de 10h00 à 18h00) : le slow Up Alsace (premier du genre en France), journée de découverte sans voitures sur la Route des Vins d'Alsace et la Véloroute du Vignoble.

Le secteur de la Route des Vins situé entre CHATENOIS et BERGHEIM (volonté d'identifier un territoire interdépartemental) est retenu.

La démarche consiste à :

- mobiliser les acteurs alsaciens du secteur géographique concerné et au-delà,
- afficher une image jeune, dynamique de l'Alsace,
- valoriser l'itinérance cyclo avec la création de la Véloroute du Vignoble d'Alsace,
- se réapproprier la Route des Vins et valoriser tous types de mobilité,
- créer un rendez-vous incontournable pour l'Alsace Oenotouristique.

Au vu de la proximité de la Suisse et de l'Allemagne, les clientèles voisines intéressées par ce type de manifestations seraient faciles à capter (d'autant qu'un partenariat avec l'opérateur Swiss Mobile, créateur du concept slow Up est initié).

A terme, la date du slow Up pourrait s'imposer comme incontournable pour l'Alsace.

Ce projet est porté par l'ADT67, qui avance les fonds nécessaires à sa réussite, et cofinancé par ses partenaires. Il bénéficie d'un cofinancement européen (FEADER) à hauteur de 50 % (sur les dépenses éligibles).

La participation du Conseil Général du Bas-Rhin, tout comme celle du Haut-Rhin, est fixée à 19 055 €. A noter que la Région Alsace s'est engagée sur une participation financière consistant en la prise en charge de trains TER spéciaux (estimés à 8 000 €, son intervention étant plafonnée à 20 000 €).

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget primitif 2013.

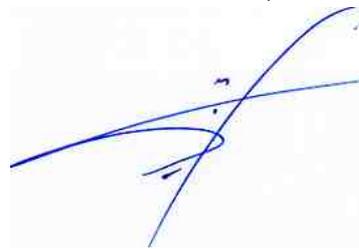
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35818	011-611-94	40 000,00 €	40 000,00 €	19 055,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention maximale de 19 055 € en faveur de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin pour la réalisation de la manifestation slow up du 2 juin 2013.

Strasbourg, le 17/05/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL